

Annexe 1



Portage foncier - Commission Permanente du 8 avril 2024

N° de dossier	Commune	Projet agricole	Caractéristique des biens proposés à la mise en réserve	Estimation des frais de stockage	Participation Départementale provisoire	Validation des élus
IEA00340	BAGUER MORVAN	<p>Camille CONDETTE (34 ans) sollicite le portage foncier pour son installation, en association avec Laurianne LEREAU, installée depuis 12 ans à BAGUER MORVAN, en élevage bovins lait AB (races menacées), transformation et vente directe.</p> <p>La demande de mise en réserve concerne 5ha de foncier agricole ainsi qu'une stabulation. Les biens faisant l'objet de la demande de mise en réserve seront acquis par la SCIC Terre d'Ici constituée en novembre 2023.</p> <p>Le recours au portage foncier se justifie par un besoin de temps pour finaliser les démarches administratives liées à la constitution de la SCIC, ainsi que pour compléter la collecte de parts sociales. Pour permettre l'installation de Camille CONDETTE en mai 2024, la SAU de la ferme a été développée pour atteindre 33ha et de nouveaux débouchés ont été identifiés.</p>	<p>Candidature sur : 5 ha 00 a 82 ca</p> <p>Nature du bien porté : terres agricoles et bâtiment agricole (stabulation)</p> <p>Prix principal d'acquisition : 40 096,87 €</p>	<p>13 146,45 €</p> <p>Dont 4 303,29 € éligibles à l'aide Région</p>	7 000 € + 1 800 €	CTA du 29/01/2024

CAF00064 - CP 08/04/2024 - PORTAGE FONCIER

Commission permanente

Date du vote : 08-04-2024

Liste des dossiers inscrits dans la commission pour Vote

Objet :

Dossiers de l'édition

IEA00340 24 - I - SAFER - PORTAGE FONCIER COMMUNE BAGUER MORVAN (CONDETTE CAMILLE)

Nombre de dossiers 1

Observation :

PORTAGE FONCIER ET ECHANGES AMIABLES D'IMMEUBLES RURAUX

IMPUTATION : 2024 AGRH001 503 204 6312 20422 0 P431

PROJET :

Nature de la subvention :

 SAFER DE BRETAGNE										2024
4 Ter, rue de Luzel 22015 ST BRIEUC										ENT02550 - D353123 - IEA00340
Localisation - DGF 2024	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2023	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision	
Baguer-morvan	<u>Mandataire</u> - Safer de bretagne	portage foncier sur la commune de Baguer Morvan	INV : 78 558 €		€	FORFAITAIRE	8 800,00 €	8 800,00 €		

Total général :

		8 800,00 €	8 800,00 €	
--	--	------------	------------	--

Éléments financiers

Commission permanente
du 08/04/2024

N° 49172

Dépense(s)

Affectation d'AP/AE n°29184	APAE : 2024-AGR11001-503 PROGRAMME EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE		
Imputation	204-6312-20422-0-P431 Bâtiments et installations		
Montant de l'APAE	552 114,14 €	Montant proposé ce jour	8 800 €
TOTAL			8 800 €